

Ouverture des inscriptions à la 8^{ème} édition : « Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir »

10 OCTOBRE - 15 DÉCEMBRE 2023

FAIRE RAYONNER LA FILIÈRE VITICOLE

Le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir encourage l'implantation de jeunes vigneron installés au cœur de terroirs français, tout en mettant en lumière l'identité viticole du pays. AdVini, le Crédit Agricole, l'Institut Agro Montpellier et l'Institut Agro Fondation œuvrent ensemble pour **soutenir des projets viticoles respectueux de l'environnement qui mettent en lumière des terroirs, des hommes et des femmes, mais aussi des savoir-faire et traditions** qui composent ce précieux héritage.

Ce concours a trois vocations :

- **Sociétale** : aider de jeunes entrepreneurs à s'installer durablement en tant que vigneron.
- **Patrimoniale** : préserver l'activité viticole sur des terroirs parfois menacés, ayant un fort potentiel qualitatif et une histoire.
- **Pédagogique** : contribuer à la formation des élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier. Ces derniers travaillent en groupe, dans une position de consultants, pour coacher les vignerons afin de les accompagner dans leurs questionnements et dans la préparation du concours.

A LA CLÉ ?

Le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir offre aux participants la possibilité de remporter des récompenses

AdVini, en partenariat avec le Crédit Agricole, l'Institut Agro Montpellier et l'Institut Agro Fondation, déclare ouvertes les inscriptions de la 8^{ème} édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir ! Cette initiative vise à offrir aux jeunes vignerons installés en France une opportunité significative de financement pour leurs projets viti-vinicoles, avec à la clé trois prix d'une valeur totale de 80 000 €, mais aussi un accompagnement par les élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier et une journée de conseil animée par les experts-métiers partenaires. Les candidats peuvent déposer leurs dossiers jusqu'au 15 décembre 2023.

significatives, véritable accélérateur pour le développement de leur domaine. Au total, **80 000€ sont répartis en trois enveloppes de 50 000€, 20 000€ et 10 000€**. Les 7 candidats sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement par les élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier, ainsi que d'une journée de conseils avec des experts-métiers partenaires. Cette aventure humaine offre aux participants des opportunités précieuses d'apprentissage, d'évolution et de mise en perspective de leur projet.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les vignerons peuvent soumettre leur candidature du **10 octobre au 15 décembre 2023**.

La participation à ce concours est **gratuite** et ouverte aux professionnels de **moins de 40 ans révolus** ayant un **projet d'installation ou de développement de leur domaine viticole en France**. Ils doivent être diplômés de l'enseignement agricole ou présenter une expérience significative dans le milieu du vin.

Après l'étude des dossiers, sept candidatures seront retenues et bénéficieront d'un accompagnement pour perfectionner leurs dossiers, grâce aux conseils des élèves-ingénieurs spécialisés en Viticulture-Œnologie de l'Institut Agro Montpellier.

Un séminaire de préparation animé par des experts-métiers des entreprises partenaires permettra aux candidats de finaliser leurs dossiers à travers des ateliers de speed dating ou d'oral blanc. Le lendemain, lors d'une journée de Grand Oral organisée au Domaine du Mas Neuf (Vignobles Jeanjean), les candidats

auront l'opportunité de défendre leurs projets devant un jury d'experts issus de divers domaines de l'industrie viticole.

Les candidats peuvent télécharger le règlement du concours sur les sites des organisateurs et envoyer leur dossier de candidature complet par courriel jusqu'au 15 décembre 2023 (23h59), à l'adresse suivante :
ihev-vigneronsdavenir@supagro.fr

DATES CLES DE LA 8^{ÈME} EDITION

- **10 octobre 2023** : début des inscriptions.
- **15 décembre 2023 (23h59)** : clôture des inscriptions.
- **16 décembre 2023 – 30 janvier 2024** : évaluation des candidatures.
- **Février 2024** : accompagnement par les élèves-ingénieurs des sept dossiers retenus.
- **20 mars 2024** : séminaire de préparation.
- **21 mars 2024** : Grand Oral devant le jury et remise des prix.

Dossier de candidature à télécharger sur les sites d'AdVini, de l'Institut Agro Montpellier et de l'Institut Agro Fondation.

19 LAURÉATS DEPUIS 2015

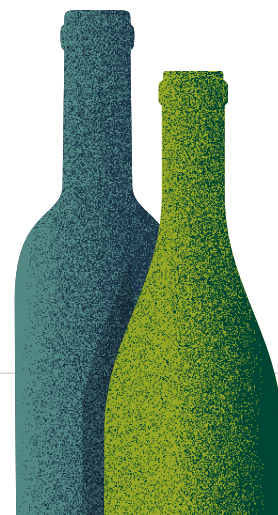
Depuis le lancement de la première édition du Concours en 2015, 19 domaines issus de divers terroirs ont bénéficié de dotations et des conseils apportés par le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, parmi lesquels :

- **Frédéric Berne** et son Château des Vergers incarnant avec brio le renouveau de la région du Beaujolais (2015/ 2016).
- **Nicolas Fernandez et Maya Sallée** (Domaine la Calmette – 2016/2017) et **Marc Fraysse** (Domaine des Boissières – 2017-2018) mettant en lumière deux appellations du Sud-Ouest particulièrement dynamiques.

- **Julie et Graeme Bott** à l'œuvre pour révéler les terroirs de la Vallée du Rhône septentrionale (Domaine Julie et Graeme Bott – 2018/ 2019).
- **Thibaud Vermillard et Jenia Vasiljeva** qui ont aménagé un chai d'élevage au Domaine Ampelhus afin de travailler avec plus de précision les cépages autochtones languedociens (2019/2021).
- **David Michelis** qui a développé le Domaine Reniteo et fait maintenant rayonner la Côte Roannaise et son terroir volcanique (2021/2022).

FOCUS SUR LES LAURÉATS DE LA 7^{ÈME} EDITION

La dernière édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir qui s'est tenue entre 2022 et 2023, a récompensé trois projets de vignerons engagés dont les portraits sont à retrouver sur la chaîne YouTube AdVini Diffusion.



PREMIER PRIX - DOMAINE HÉLÈNE BLEUZEN



Née à Paris, Hélène BLEUZEN a pris un virage inattendu dans sa vie à l'âge de 22 ans en quittant ses études de médecine pour suivre sa passion pour le vin. Après des expériences dans différents vignobles, elle s'est établie en Provence en 2015 et a créé son domaine éponyme en 2018 à Caseneuve, sur l'appellation Ventoux. Elle cultive aujourd'hui 6 hectares de vignes et une quinzaine d'hectares de terres arables, en agriculture biologique, avec au cœur

de ses préoccupations, la préservation de l'environnement et l'adaptation au changement climatique.

Son utilisation de la dotation ? La rénovation d'une bâtisse du XII^{ème} siècle pour en faire un lieu d'élevage pour ses vins, un lieu de réception, de stockage ainsi que des bureaux, ce qui lui permettra d'assoir davantage son identité. Hélène souhaite également pérenniser un projet qui lui tient à cœur : la plantation de piquepoul gris en haute altitude, cépage ancestral de la Provence.

DEUXIÈME PRIX - FONTAINE DES GRIVES



Réunis au sein d'un GEAC, Benoit PERISSÉ et Leila LARÉ sont les deux vignerons derrière le domaine Fontaine des Grives, une histoire viticole débutée en 2018 à Thénac. Benoit a conduit la conversion en agriculture biologique de ses 7 hectares, privilégiant la biodynamie et l'agroforesterie pour restaurer la vitalité des sols. En 2019, Leila LARÉ rejoint cette aventure avec la reprise de « Château Richard » qui se compose de 4 hectares de vignes. Benoit et

Leila allient leurs compétences et unissent alors deux terroirs exceptionnels : l'un perché à 180 mètres d'altitude, l'autre abritant de vieilles vignes préservées de tout intrant conventionnel depuis trois décennies.

Leur utilisation de la dotation ? La construction d'un chai de vinification composé de matériaux écologiques et écoresponsables.

TROISIÈME PRIX - MAS ORIGINE



Julien et Laura ont donné vie au Mas Origine en 2021 à Montpeyroux, au cœur des appellations Terrasses du Larzac et Languedoc. Julien, après une carrière en logistique, et Laura infirmière de profession, se sont tous deux formés en viticulture-œnologie. Ensemble, ils ont choisi de partir de zéro pour créer ce domaine viticole, s'inspirant de leurs valeurs familiales, marquées par la passion, la convivialité et le partage. Avec un domaine de 16

hectares en AOP Terrasses du Larzac et un chai en construction, leur aventure viticole ne cesse de se développer.

Leur utilisation de la dotation ? Le développement de l'œnotourisme, d'ateliers pédagogiques et les labélisations « Bienvenue à la Ferme » et « Vignobles et découvertes ».

CONTACTS PRESSE

AdVini

Chloé Perinet • Responsable communication
chloe.perinet@advini.com
01 55 37 28 08 • 06 42 79 76 80

Institut Agro Montpellier / Institut Agro Fondation

Ghyslaine Besançon • Responsable communication
ghyslaine.besancon@supagro.fr
04 99 61 27 30 • 06 66 00 05 69

